



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 27

L'an deux mille dix-sept,

En exercice : 27

Le 5 avril,

Présents : 20

Représentés : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Votants : 21

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2017

PRESENTS : ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTONELLI Marie-Antoinette, BRUSCHINI Vincent, CAPOROSSI Laurent, CIAVALDINI Anne-Marie, DUCROS Louis, FRANCONERI Suzanne, GIUDICELLI Isabelle, GIACOMETTI Marie-Josée, LORENZI Vincent, MARCELLI Charles-Félix, MONTI François, MORDICONI Jean-Thomas, NOVELLA Dominique, SANTINI Michèle, SOLET Anne-Marie, ZAMBONI Jean-Baptiste, ZATTARA Dominique

POUVOIRS : MORDICONI Aurélie à MORDICONI Jean-Thomas

ABSENTS : FILIPPI Gilles, FILIPPI Valérie, GUAZZAGALOPPA Dominique, MATTEI Antoine, NICOLAI Louise, ZAMBONI Patrick

Madame Anne-Marie Ciavaldini a été nommée secrétaire.

17-04-05-01 - Approbation du compte de gestion de la commune pour l'exercice budgétaire 2016

Le Conseil Municipal,

Vu le compte de gestion établi par le Trésorier municipal et retraçant les opérations en dépenses et en recettes dans le cadre de l'exécution du budget principal de la commune pour l'exercice 2016,

Après s'être assuré qu'y ont été repris les montants de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice, ceux de tous les titres de recettes émis, ceux de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui ont été prescrites,

Après en avoir délibéré,

DECLARE que le compte de gestion du budget principal de la commune, établi pour l'exercice 2016 par le Trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, tel que présenté ci-joint, n'appelle ni observations ni réserves de sa part.

J

VOTE :

Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 4

Lucciana, le 5 avril 2017


Le Maire,
[Signature]
Joseph GALLETTI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 19

Représentés : 1

Votants : 20

L'an deux mille dix-sept,

Le 5 avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Vincent BRUSCHINI, Premier adjoint.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2017

PRESENTS : ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTONELLI Marie-Antoinette, CAPOROSSO Laurent, CIAVALDINI Anne-Marie, DUCROS Louis, FRANCONERI Suzanne, GIUDICELLI Isabelle, GIACOMETTI Marie-Josée, LORENZI Vincent, MARCELLI Charles-Félix, MONTI François, MORDICONI Jean-Thomas, NOVELLA Dominique, SANTINI Michèle, SOLET Anne-Marie, ZAMBONI Jean-Baptiste, ZATTARA Dominique

POUVOIRS : MORDICONI Aurélie à MORDICONI Jean-Thomas

ABSENTS : FILIPPI Gilles, FILIPPI Valérie, GUAZZAGALOPPA Dominique, MATTEI Antoine, NICOLAI Louise, ZAMBONI Patrick

Madame Anne-Marie Ciavaldini a été nommée secrétaire.

17-04-05-02 - Adoption du compte administratif de la commune pour l'exercice budgétaire 2016

Le Conseil Municipal,

Ayant élu M. Vincent BRUSCHINI, Premier adjoint, pour le présider,

Le Maire ayant quitté la séance,

Après en avoir délibéré,

ADOPTE le compte administratif de la commune pour l'exercice 2016 tel que présenté ci-joint.

17-04-05-02

VOTE :

Pour : 16

Contre : 0

Abstentions : 4

Lucciana, le 5 avril 2017


Le Maire,
Joseph GALLETTI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 27

L'an deux mille dix-sept,

En exercice : 27

Le 5 avril,

Présents : 20

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Représentés : 1

Votants : 21

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2017

PRESENTS : ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTONELLI Marie-Antoinette, BRUSCHINI Vincent, CAPOROSI Laurent, CIAVALDINI Anne-Marie, DUCROS Louis, FRANCONERI Suzanne, GIUDICELLI Isabelle, GIACOMETTI Marie-Josée, LORENZI Vincent, MARCELLI Charles-Félix, MONTI François, MORDICONI Jean-Thomas, NOVELLA Dominique, SANTINI Michèle, SOLET Anne-Marie, ZAMBONI Jean-Baptiste, ZATTARA Dominique

POUVOIRS : MORDICONI Aurélie à MORDICONI Jean-Thomas

ABSENTS : FILIPPI Gilles, FILIPPI Valérie, GUAZZAGALOPPA Dominique, MATTEI Antoine, NICOLAI Louise, ZAMBONI Patrick

Madame Anne-Marie Ciavaldini a été nommée secrétaire.

17-04-05-03 - Affectation du résultat de la section de fonctionnement du compte administratif de la commune pour l'exercice budgétaire 2016

Le Conseil Municipal,

Constatant que le compte administratif de la commune pour l'exercice budgétaire 2016 présente un excédent de fonctionnement de 5 395 452,86 €,

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'affecter ce résultat comme suit :

Financement de la section d'investissement	1 273 152,16
Report en section de fonctionnement	4 122 300,70

17-04-05-03

VOTE :

Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 4

Lucciana, le 5 avril 2017


Le Maire,

Joseph GALLETTI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 27

L'an deux mille dix-sept,

En exercice : 27

Le 5 avril,

Présents : 20

Représentés : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Votants : 21

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2017

PRESENTS : ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTONELLI Marie-Antoinette, BRUSCHINI Vincent, CAPOROSSO Laurent, CIAVALDINI Anne-Marie, DUCROS Louis, FRANCONERI Suzanne, GIUDICELLI Isabelle, GIACOMETTI Marie-Josée, LORENZI Vincent, MARCELLI Charles-Félix, MONTI François, MORDICONI Jean-Thomas, NOVELLA Dominique, SANTINI Michèle, SOLET Anne-Marie, ZAMBONI Jean-Baptiste, ZATTARA Dominique

POUVOIRS : MORDICONI Aurélie à MORDICONI Jean-Thomas

ABSENTS : FILIPPI Gilles, FILIPPI Valérie, GUAZZAGALOPPA Dominique, MATTEI Antoine, NICOLAI Louise, ZAMBONI Patrick

Madame Anne-Marie Ciavaldini a été nommée secrétaire.

17-04-05-04 - Fixation des taux des quatre taxes directes locales pour l'exercice budgétaire 2017

Le Conseil Municipal,

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE de fixer les taux des quatre taxes directes locales pour l'exercice budgétaire 2017 au même niveau que ceux en vigueur en 2016 comme suit :

- Taxe d'habitation : 22,92%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 10,98%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 47,92%
- Contribution foncière des entreprises : 13,84%

VOTE :

Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 4

Lucciana, le 5 avril 2017


Le Maire,

Joseph GALLETTI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 27

En exercice : 27

Présents : 20

Représentés : 1

Votants : 21

L'an deux mille dix-sept,

Le 5 avril,

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2017

PRESENTS : ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTONELLI Marie-Antoinette, BRUSCHINI Vincent, CAPOROSI Laurent, CIAVALDINI Anne-Marie, DUCROS Louis, FRANCONERI Suzanne, GIUDICELLI Isabelle, GIACOMETTI Marie-Josée, LORENZI Vincent, MARCELLI Charles-Félix, MONTI François, MORDICONI Jean-Thomas, NOVELLA Dominique, SANTINI Michèle, SOLET Anne-Marie, ZAMBONI Jean-Baptiste, ZATTARA Dominique

POUVOIRS : MORDICONI Aurélie à MORDICONI Jean-Thomas

ABSENTS : FILIPPI Gilles, FILIPPI Valérie, GUAZZAGALOPPA Dominique, MATTEI Antoine, NICOLAI Louise, ZAMBONI Patrick

Madame Anne-Marie Ciavaldini a été nommée secrétaire.

17-04-05-05 - Adoption du budget primitif de la commune pour l'exercice budgétaire 2017

Le Conseil Municipal,

Vu les orientations générales du budget pour l'exercice 2017 débattues lors de sa réunion du 8 février 2017,

Vu l'avis de la Commission des finances réunie le 30 mars 2017,

Sur proposition du Maire,

Après en avoir délibéré,

ADOpte le budget primitif de la commune pour l'exercice budgétaire 2017 tel que présenté ci-joint.

17-04-05-05

VOTE :

Pour : 17
Contre : 0
Abstentions : 4

Lucciana, le 5 avril 2017


Le Maire,
[Signature]
Joseph GALLETI



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 27

L'an deux mille dix-sept,

En exercice : 27

Le 5 avril,

Présents : 20

Représentés : 1

Le Conseil Municipal de la Commune de Lucciana, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de **Monsieur Joseph GALLETTI, Maire.**

Votants : 21

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 mars 2017

PRESENTS : ALBERTINI Josepha, ALBERTINI Paule, ANTONELLI Marie-Antoinette, BRUSCHINI Vincent, CAPOROSSI Laurent, CIAVALDINI Anne-Marie, DUCROS Louis, FRANCONERI Suzanne, GIUDICELLI Isabelle, GIACOMETTI Marie-Josée, LORENZI Vincent, MARCELLI Charles-Félix, MONTI François, MORDICONI Jean-Thomas, NOVELLA Dominique, SANTINI Michèle, SOLET Anne-Marie, ZAMBONI Jean-Baptiste, ZATTARA Dominique

POUVOIRS : MORDICONI Aurélie à MORDICONI Jean-Thomas

ABSENTS : FILIPPI Gilles, FILIPPI Valérie, GUAZZAGALOPPA Dominique, MATTEI Antoine, NICOLAI Louise, ZAMBONI Patrick

Madame Anne-Marie Ciavaldini a été nommée secrétaire.

17-04-05-06 - Création d'un emploi non permanent d'Adjoint d'animation territorial en vue de faire face à un accroissement saisonnier d'activité

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n° 82-213 du 02 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment ses articles 3 2° et 34,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié, portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoint d'animation territoriaux,

Vu le décret n° 2016-596 du 12 mai 2016 modifié, portant organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,

Vu le décret n° 2016-604 du 12 mai 2016, fixant les différentes échelles de rémunération pour la catégorie C des fonctionnaires territoriaux,

Considérant l'accroissement saisonnier d'activité au sein des services municipaux,

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

DECIDE

- de créer un emploi non permanent relevant du grade d'Adjoint d'animation territorial, d'une durée de 35 heures de service hebdomadaire, pour une durée de 6 mois à compter du 1^{er} mai 2017,

- de fixer la rémunération de l'emploi ainsi créé par référence au 1^{er} échelon du grade d'Adjoint d'animation territorial.

VOTE : à l'unanimité

Pour : 21

Contre : 0

Abstentions : 0

Lucciana, le 5 avril 2017


Le Maire,
Joseph GALLETTI